

LEXICON PHILOSOPHICUM

International Journal for the History of Texts and Ideas

EVELYN VARGAS

“En simples physiciens”

La perception animale et la connaissance sensible selon Leibniz en 1714

ABSTRACT: In his solution to the problem of sensible knowledge, Leibniz seeks to avoid the extreme positions held by the Cartesians and Hobbes. The conceptual distinctions that Leibniz introduces allow him to overcome difficulties raised by his own earlier definitions of *sensus*. He is consequently able to reconcile the continuity he introduces between animal and human perceptions with the normative and, at the same time, propositional aspects of perceptual judgments. In this paper I will begin by describing his late conception of both human and animal perception, and I will compare this notion with his early notion of perception and the difficulties it gave rise to; finally, I will show the advantages that his new conception can offer for solving the epistemic problem of perception.

RÉSUMÉ : La solution leibnizienne au problème de la connaissance sensible cherche à éviter les positions extrêmes que les cartésiens et Hobbes ont proposées. Les distinctions conceptuelles que Leibniz introduit lui permettent de surmonter des difficultés suscitées par ses premières définitions du *sensus*, et, en conséquence, de concilier les continuités entre les perceptions animale et humaine avec les conditions normatives et, pourtant, propositionnelles du jugement perceptuel. Dans cette étude, je commencerai par la description de cette conception tardive de la perception tant humaine qu'animale, et comparerai cette notion avec la première notion de la perception et les difficultés qu'elle suscite ; finalement, je présenterai les avantages que la nouvelle conception peut offrir pour le problème épistémique de la perception.

KEYWORDS: Leibniz; Principles of Nature and Grace; Human Perception; Animal Perception; Sensible Knowledge

1. PRÉSENTATION

Que la philosophie naturelle s'occupe des sens n'est pas une innovation introduite par les philosophes modernes, mais leur refus des qualités réelles et des *species* sensibles nécessite d'élaborer une nouvelle théorie des sens. Cette théorie doit expliquer la valeur cognitive de la perception en accord avec les principes de la perspective mécaniste et répondre à la question de la possibilité d'une activité de l'intellect seul, opérant de manière complètement indépendante des sens. La solution leibnizienne cherche à éviter les positions extrêmes que les cartésiens et Hobbes ont proposées. D'une part, le matérialisme hobbesien, en concevant la sensation comme mouvement du corps (*EW I*, 390), aboutit à une conception réductionniste de l'entendement humain. Pour Hobbes,



l'imagination n'est que la sensation dégradée et le pouvoir de raisonner n'est qu'un enchaînement des imaginations (*EW* III, 14-20), c'est-à-dire qu'il ne consiste qu'en certaines associations réglées d'images ; ce qui signifie que l'autonomie de l'activité intellectuelle est supprimée. D'autre part, Malebranche rejette l'idée que les intellections ont besoin des images corporelles, et inversement, les sensations sont privées de tout contenu intellectuel parce qu'elles ne sont pas des idées confuses représentant une cause matérielle (*Rech.* III, 2) ;¹ cependant, il faut considérer un autre aspect de la perception sensible, le jugement libre par lequel on croit que ce qu'on perçoit existe au dehors (par exemple, que la chaleur existe dans le feu), et qui est à l'origine de l'erreur (*Rech.* I, 24, 3).² Il est bien connu que Leibniz s'appuie sur l'existence de la connaissance des vérités nécessaires pour prouver la réalité de notre âme, mais il admet aussi le sentiment ou perception animale, par laquelle les animaux ont des "consécutions". Ces liaisons entre leurs perceptions peuvent être comparées avec le raisonnement (GP VI, 600 et 611). Les distinctions conceptuelles que Leibniz introduit lui permettent de surmonter des difficultés suscitées par ses premières définitions du *sensus*, et, en conséquence, de concilier les continuités entre les perceptions animale et humaine avec les conditions normatives et, pourtant, propositionnelles du jugement perceptuel. Cette conception de l'expérience du vivant évite les difficultés que l'analyse traditionnelle attribuait à la conception moderne, et pourrait contribuer au débat épistémologique contemporain, en offrant des éléments d'analyse pour surmonter l'opposition entre naturalisme et normativisme épistémologiques.

Ainsi, je commencerai par la description de cette conception tardive de la perception tant humaine qu'animale, et comparerai cette notion avec la première notion de la perception et les difficultés qu'elle suscite ; finalement, je présenterai les avantages que la nouvelle conception peut offrir pour le problème épistémique de la perception.

2. LA SOLUTION LEIBNIZIENNE

2.1 Le fonctionnement du sens

La nouvelle physique fournit le cadre des notions et des principes pour la théorie des sens expliquant le mécanisme physique de la stimulation sensorielle. La perception animale est appelée "sentiment" pour la distinguer des perceptions comme actions internes caractérisant toutes les monades (PNG, §§1, 4 ; M, §§14, 19).³ Le sentiment est une perception qui est "plus distincte" (M, §19), ou bien, qui a "du relief et du distingué" (PNG, §4). Mais le sentiment est aussi une perception "accompagnée de mémoire" (M, §19 ; PNG, §4).

On peut donc caractériser le sentiment animal comme un certain degré de perception distincte (GP VI, 599), et également par le rôle que joue la mémoire (GP VI, 600 et 611). La disposition anatomique dans l'organe sensoriel rend plus efficace l'effet du sti-

1. Malebranche 1991 : 388-391.

2. *Ibid.* : 130-131.

3. PNG = *Principes de la nature et de la grâce* ; M = *Monadologie*.

mulus physique (par exemple, les humeurs dans les yeux favorisent la concentration des rayons lumineux (PNG, §4 ; M, §25) et il y a des mécanismes similaires dans les autres sens (M, §25). Les organes sensoriels sont ainsi adaptés à leur fonction perceptuelle (PNG, §4), parce que la perception représente l'impression dans l'organe, c'est-à-dire que l'effet physique concentré dans l'organe produit une impression plus notable qui est représentée par la perception distincte. Ce mécanisme rend possible la persistance de l'effet (*ibid.*).

Mais cette image sensible fournit des liaisons entre les perceptions ; la connexion entre les perceptions qui est fondée dans la mémoire est appelée *consécution* (PNG, §5 ; M, §26). Leibniz ajoute que la plupart des comportements humains sont explicables par des consécutions (PNG, §5 ; M, §28), et que les consécutions imitent la raison (M, §26), ou sont des liaisons similaires aux liaisons fournies par la raison (PNG, §5).

Il donne un exemple de consécutions chez les animaux avec le cas du chien qui fuit quand il voit le bâton dans la main de son maître. Cette image évoque le souvenir d'une autre perception, celle de la douleur, parce qu'une sensation semblable est unie à l'image du bâton dans l'expérience passée. Le chien "est porté à des sentiments semblables" (M, §26), c'est-à-dire que les consécutions causent des comportements involontaires.

Ainsi les liaisons pourvues par la mémoire rendent compte des comportements appris et involontaires tant chez les animaux que chez les humains. Cependant, les passages cités n'apportent pas les détails des opérations par lesquelles les perceptions distinguées persistent si l'objet sensible est absent du champ perceptuel. On peut dire que l'impression corporelle est en réaction par rapport à l'objet suivant les lois dynamiques qui rendent efficaces les organes pour optimiser la fonction perceptuelle ; les perceptions sensibles représentant cette activité corporelle sont distinctes parce que la distinction du contenu représentatif est le signe de l'accroissement de l'activité de l'âme. Si bien qu'on comprend que des objets semblables suscitent des effets semblables, – par exemple, que les yeux concentrent les rayons de lumière de manière similaire en présence des choses rouges –, la mémoire évoque un autre effet et ce pouvoir de la représentation sensible doit être expliqué par les lois de l'appétition. Dans l'exemple du chien, l'effet évoqué est de nature affective : une douleur qui est accompagnée du mouvement corporel de la fuite. Par les liaisons apportées par la mémoire, l'image sensible est unie à un autre élément sensible, et la perception devient une structure téléologique qui dépasse l'image particulière. En même temps, l'image évoquée d'un objet ou d'un événement absent est de nature mentale, c'est-à-dire représentationnelle.

Mais la consécution doit rendre compte de l'expérience comprise comme une notion épistémique. S'il était possible d'expliquer la conduite humaine involontaire par des consécutions sans aucune référence aux états doxastiques du sujet, il semblerait difficile de concevoir des attentes humaines dépourvues d'assertions ou de croyances, par exemple qu'il fera jour demain. Du reste, même quand la perception peut être abordée sous l'angle scientifique comme un processus qui enveloppe des mécanismes organiques, la philosophie s'interroge sur les rapports normatifs entre la perception et la connaissance ou la croyance perceptuelle.⁴ Comme on verra ensuite, la première

4. Mc Dowell 1996 : 7-8.

doctrine leibnizienne de la perception aboutit à expliquer cet élément doxastique de la perception humaine, mais cette définition qui rend compte du contenu propositionnel associé à l'expérience perceptuelle humaine ne peut expliquer la perception animale. Si les animaux ont des rapports perceptifs au monde, il faut qu'ils aient certains traits en commun avec notre rapport perceptif au monde. Mais ces traits en commun ne sont pas nécessairement des conditions suffisantes de la connotation épistémique de la perception.

2.2 La question épistémologique

2.2.1. La perception sensible comme sentiment distinct

Leibniz dit clairement que les hommes et les animaux ont des sentiments et des conséquences ; cependant on peut se demander s'ils peuvent partager une même sorte de cognition. Autrement dit, il n'est pas question de nier l'opinion commune selon laquelle les animaux voient, écoutent, et ont d'autres expériences sensibles. Or, l'expérience animale peut-elle être spécifiée sans le recours à des méthodes introspectives ? Comme on l'a dit, la question épistémologique de la perception relève de la relation de l'expérience perceptuelle avec la connaissance, mais dans le cadre de la théorie de la connaissance traditionnelle cette relation peut être étudiée sans considérer ce qui est au-delà de la situation mentale du sujet percevant. Selon cette conception 'internaliste' de la perception tant les expériences véridiques que les illusions ont un trait commun et il y a, pourtant, une ressemblance exacte entre elles parce qu'elles appartiennent au même type d'état mental. S'il n'est pas possible de rendre compte de la différence entre une expérience véridique et une illusion "derrière le voile des apparences", les conséquences sceptiques sont inévitables. Cependant, il n'est pas nécessaire de supposer que Leibniz soutient que la conception que nous appelons internaliste de l'expérience perceptuelle doit être le véritable point de départ des considérations épistémiques concernant le rôle de la perception à l'égard de la formation de nos jugements fondés sur l'expérience. Puisqu'on concevait cette relation comme fondant une relation de justification, la question est de spécifier les termes de cette relation en tant que rationnelle, c'est-à-dire en tant qu'ils peuvent habiter "l'espace des raisons".⁵ Pour comprendre les implications de la définition de l'expérience sensible comme sentiment à l'égard de la connaissance perceptuelle, il faut considérer des formulations antérieures.

Les textes écrits au début de la décennie 1680 concernant les opérations de l'esprit présentent des définitions du sentiment et de la perception, mais c'est la perception qui est définie par le sentiment. En effet, les perceptions sont des sentiments distincts : "Cogitans : concipiens, sentiens ; intelligens (seu distincte concipiens), percipiens (seu distincte sentiens)" (A VI, 4, 392). Et dans la suite du même écrit, la perception est équivalente au sentiment certain : "*Percipimus* (seu cum certitudine sentimus)" (A VI, 4, 396).

Certes, ces définitions aboutissent à caractériser les pensées humaines. Cependant le texte nous offre une définition du sentiment dont les caractérisations plus tardives du

5. Sellars 1956, §33 : 253-329.

concept préserveront l’intuition fondamentale. Sentir signifie avoir des images sensibles unies à des efforts pour agir, ou *conatus*. Il écrit :

Itaque sentire est imaginari cum conatu impediendi aliquam imminutionem, vel procurandi aucionem nostrae potentiae, ex inde orto, quod eadem imago conjuncta nunc est, vel olim fuit, cum tali imminutione vel augmento. (A VI, 4, 395)

Leibniz explique que l’union entre l’imagination et l’effort pour agir se produit parce que l’image est unie à une modification de la puissance d’agir du sujet.

Si le sentiment est l’image qui est unie à un conatus, c’est parce que l’action d’imaginer est indépendante de l’action d’affirmer l’existence de l’objet de l’imagination. C’est la répétition de l’image avec modification de la puissance qui produit des rapports analogues à des règles :

Et quidem sciendum est cum nostrae cogitationi aut phaenomeno adjuncta est aliqua nostrae perfectionis vel potentiae auctio aut diminutio, [nos] habere conatum efficiendi, ut ea cogitatio duret aut desinat. Reversa ea cogitatione, habere eundem conatum, nisi ea conjuncta sit cum cogitatione efficiente conatum contrarium. Quod si haec saepe contingant, oriri ex tot experimentis quasi regulas quasdam conandi aut non conandi in oblatis eaeque vel pendentes ex nostro experimento, vel ex traditione aliorum qui experti sunt, vel etiam eorum qui prophetarum instar dicant quid simus experturi. (A VI, 4, 394)

Les images sont unies à des dispositions pour l’action, mais c’est par la répétition qu’un *conatus* particulier s’unira à une image particulière. Et c’est l’union de l’image avec un *conatus* qui rend compte de l’action assertive par laquelle l’objet A qui est représenté dans l’image est affirmé par la proposition ‘A est’.

Et quoties ob aliquod phaenomenon conamur ita agere, ac si inde nisi nos impediremus secuturum esset aliud phaenomenon, conjunctum cum adjumento aut nocumento nostro, statuimus id esse (*ibid.*)

L’assertion ajoute à la proposition la disposition pour agir car la force assertorique d’affirmer la proposition comme vraie est équivalente à la disposition pour agir suivant le contenu de la proposition. Le sentiment implique d’affirmer que l’objet perçu existe, et si la proposition est vraie, le sentiment est appelé ‘perception’.

De façon similaire, le contenu propositionnel du savoir ou de la croyance implique des actes assertoriques : “Videntur sentire et percipere, se habere ut credere et scire. Sentire, percipere, credere et scire commune habent ipsum statuere sive affirmare vel negare” (A VI, 4, 394-395).⁶ Cette contribution à l’élucidation de la notion d’assertion est conforme aux premières définitions de la perception sensible impliquant que le sujet affirme que l’objet perçu existe. Plus précisément, la définition du *sensus* présente les conditions de la perception sensible au moyen des notions d’objet et d’organe :

6. La proposition qui est affirmée ajoute un prédicat B à un sujet A : “Itaque si revera sentias A, et ideo sic agas, ad promovenda vel impedienda, quae cum sentires B, utique statuis A esse B” (A VI, 4, 395).

Si duo corpora sibi resistant, et nos actionem passionemque unius percipiamus velut ad nos pertinentem, alterius velut alienam, illud corpus dicetur *organon*, hoc dicetur *objectum*; ipsa autem perceptio dicetur *sensus*. (A VI, 4, 1394)

La perception sensible met en jeu la capacité à reconnaître l'objet comme différent et résistant au sujet. Néanmoins une telle conception de l'expérience perceptuelle est problématique à l'égard d'une ontologie qui attribue des perceptions à toutes les formes substantielles et distingue les âmes par leurs perceptions plus distinctes.

On peut trouver dans le *De natura mentis et corporis* un texte qui témoigne des hésitations de Leibniz concernant la perception des animaux. D'une part, Leibniz concède que les animaux ont du sens et de l'imagination :

In brutis itaque perceptionem agnosco sive sensum eorum quae fiunt, agnosco et imaginationem, sensu cessante manentem, et ideo recursum priorum imaginum, si qua nova imago uni priorum similis occasionem praebeat; sed non agnosco in illis conscientiam, ut scilicet oblata quadam cogitatione percipiant eam vel aliam similem, jam sibi affuisse. (A VI, 4, 1490)

Le passage d'une image à une autre, que l'imagination animale rend possible, est distingué de la mémoire comme un acte perceptif et réflexif caractérisant les esprits et ne dépendant pas des images :

Reflexio itaque seu memoria vel conscientia, mentium propria est. Reflexio proprie est memoria cogitationis proxime praecedentis. In sui ipsius perceptione consistit imago divina nobis indita. Non puto ab ullo bruto exerceri illam vim quam in me exerior cum volo ut cogitem me nunc cogitare, et hoc ipsum admirer, et continue in me replicem, nullo signi alicujus usu interveniente sed intima quadam perceptione, ubi vim simul nobis facimus imagines ab ea cogitatione avocantes amoliendo. (*ibid.*)

D'autre part, on peut constater que les derniers mots de l'opuscule posent une interrogation : est-ce que les animaux ont des cognitions distinctes "Nullane in bruto cognitio distincta ?" (A VI, 4, 1491).

Par des cognitions distinctes, il faut comprendre quelque chose de plus que le simple passage d'une image sensible à une autre ou les accroissements de l'activité des substances. Le terme 'cognition' désigne les états mentaux intentionnels, ou qui sont dirigés vers quelque objet (A VI, 4, 802). Certes, il n'est pas question de nier que les sens animaux les renseignent sur leur environnement, mais la perspective épistémologique pose une autre question, celle des conditions par lesquelles les images sensibles deviennent des contenus propositionnels ou du moins quelque chose qui peut être un terme des relations de justification.

2.2.2. *Le sentiment comme perception plus distincte*

Pour mieux comprendre la question, il faut distinguer entre les motivations métaphysiques de l'introduction d'entités qui sont différenciées par les degrés de perceptions dont elles sont capables, et la question épistémologique concernant ce qui nous garantit que nos expériences représentent adéquatement les choses hors de nous. Ces relations

entre les représentations perceptuelles et l’objet perçu sont des relations de justification. Mais les relations entre les impressions et les corps qui produisent les impressions appartiennent à un autre ordre. Comme nous avons déjà vu, la première formulation de la théorie de la perception pouvait rendre compte des demandes de justifications car la perception impliquait des assertions qui étaient unies à des images sensibles. Et parce que ces associations sont apprises, elles sont révisables, c’est-à-dire qu’on peut juger si les croyances associées sont véritables. Toutefois cette conceptualisation de la perception sensible demande des capacités cognitives réflexives, et ainsi une définition de la perception sensible qui énonce des conditions suffisantes de la perception animale doit fournir une analyse de la perception plus générale.

Il faut admettre que la définition du sens comme perception plus distincte est suffisamment générale pour inclure des perceptions animales et humaines dans un même cadre explicatif :

Atque hoc principium actionum, seu vis agendi primitiva, ex qua series statuum variorum consequitur, est substantiae forma. Patet etiam quid perceptio sit, quae omnibus formis competit, nempe expressio multorum in uno, quae longe differt ab expressione in speculo, vel in organo corporeo, quod vere unum non est. Quod si perceptio sit distinctior, sensum facit. (A VI, 4, 1625)

Les degrés de distinction caractérisant des âmes correspondent aux degrés d’actions des substances : “Verum ea cujus expressio distinctior est agere, cujus confusior pati judicatur, nam et agere perfectionis est, pati imperfectionis” (A VI, 4, 1620).

En même temps, la description du processus perceptuel commun aux hommes et aux animaux ne suffit pas pour préserver ‘l’espace logique des raisons’.

La définition plus tardive de la perception sensible comme sentiment introduit les consécutives comme composantes essentielles de la perception sensible. Voici une variante latine de 1710 présentant le sens comme perception avec mémoire : “Sensio enim est perceptio, quae aliquid distincti involvit, et cum attentione et memoria conjuncta est” (GP VII, 330).

Dans ce passage, Leibniz soutient que les perceptions sensibles enveloppent quelque chose de distinct.⁷ Il semblerait difficile de comprendre la manière dont les perceptions des animaux impliquent des composantes distinctes car les notions du sens commun, qui expriment les objets externes, appartiennent à l’intellect⁸ et impliquent un certain degré de généralité.⁹ (Par exemple, on ne pourrait pas dire que le chien voit la ligne droite dans l’image du bâton de la même manière qu’on peut dire qu’un homme qui se représente l’image claire d’un polygone régulier particulier, est en possession de l’idée confuse de cette figure géométrique.)¹⁰ Or, si la perception est décrite comme distinguée, il serait possible de rendre compte des perceptions dans le cadre de la phi-

7. Il fournit aussi une définition de la consécutif : “Consecutiones empiricae nobis sunt communes cum brutis, et in eo consistunt, ut sentiens ea, quae aliquoties conjuncta fuisse expertus est, rursus conjunctum iri expectet” (GP VII, 331).

8. NE II, 5.

9. GP VI, 506.

10. On peut trouver cette comparaison entre l’image et l’idée du polygone en NE II, 24, §13.

losophie naturelle, ou “en simples physiciens”. Les représentations sensibles expriment des mécanismes physiques de transmission et conservation des effets du corps perçu. La structure commune des processus perceptifs humains et animaux devient l’objet d’une étude scientifique dont la perspective dynamique surpasse le mécanisme inerte. Du reste, même si l’image sensorielle peut être rapportée à quelque objet (par exemple un bâton), cet élément iconique n’impliquerait pas de capacités d’identification ni de reconnaissance. C’est la chose semblable à celle que l’animal a perçue précédemment qui met en mouvement l’opération de la consécution. Pour les êtres qui sont en possession de capacités conceptuelles, l’expérience perceptuelle rend possible l’exercice de cette capacité. En même temps, on peut spécifier les conditions de l’expérience véridique, mais ils ne dépendent pas des propriétés que le sujet peut seulement connaître de l’intérieur.¹¹ Autrement dit, par la consécution, Leibniz affirme à la fois les continuités des perceptions humaines et animales, et le caractère normatif de la justification par la perception.

3. CONCLUSION

Bien que la conception leibnizienne de la perception reconnaisse que les processus par lesquels les sens nous renseignent sur le monde hors du sujet percevant, partagent une configuration commune avec la perception animale, le point de vue purement physique demeure insuffisant pour déterminer l’épistémologie de la perception. La perspective naturaliste fondée sur des explications purement associationnistes est incapable de rendre compte des relations de justification, mais les conceptions internalistes de l’expérience perceptuelle sont également inadéquates pour déterminer sa valeur cognitive. Dès les premières définitions, Leibniz considère que les états perceptuels ne sont pas séparables des conditions externes de la situation perceptive.

Or, l’analyse de la perception sensible comme sentiment présente un double avantage à l’égard des premières définitions. D’une part, si la mémoire fournit des connexions entre perceptions, ces liaisons entre des images sensibles sont réalisables par des êtres qui sont dépourvus de fonctions intellectuelles. D’autre part, les connexions entre perceptions peuvent constituer des contenus évaluables du point de vue de la connaissance. La connexion entre un phénomène A et un phénomène B qui le suit habituellement constitue un indice probable de la connexion nécessaire entre eux et délimite l’espace du raisonnable (GP VI, 508). Mais si les percepts ne sont pas des contenus cognitifs *per se*, mais en tant qu’ils sont en relation avec d’autres éléments cognitifs, Leibniz peut échapper aux conséquences sceptiques du fondationnalisme empiriste, pour lequel les percepts sont des fondements ou des raisons ultimes dans l’ordre de la justification ; car, s’ils ne sont connus que par l’introspection, le problème de la distinction entre expériences véridiques et non véridiques reste entier :

11. Mais la justification est accessible au sujet par réflexion sur ses “phénomènes”. Voir par exemple, NE IV, 2, §14, A VI, 6, 374 : “ de sorte que je crois que le vray *Criterion* en matière des objets des sens, est la liaison des phénomènes, c’est à dire la connexion de ce qui passe en différents lieux et temps, et dans les expériences de différents hommes, qui sont eux-mêmes les uns aux autres des phénomènes très importants sur cet article”.

comment ces éléments singuliers, qui opèrent comme des intermédiaires entre l'esprit et les choses hors de nous sont-ils adéquats ? En même temps, la solution leibnizienne au problème épistémologique de la perception n'implique pas, comme certains philosophes contemporains l'ont proposé, de soutenir que la perception met en jeu des capacités à classer des objets, autrement le terme 'perception' deviendrait une expression équivoque. Pour Leibniz, c'est la structure du processus cognitif perceptuel qui est commun à l'homme et à l'animal. Il n'est pas prisonnier du 'Mythe du donné'.

ABRÉVIATIONS

Pour les œuvres de Leibniz, les abréviations non définies dans les notes sont celles en usage dans les *Studia Leibnitiana*.

EW = T. Hobbes, *The English Works*, ed. by W. Molesworth, 11 vol., London, Bohn, 1839-45.

RÉFÉRENCES

Bouveresse, J. et Rosat, J.-J. (éds.) 2003. *Philosophies de la perception. Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives*, Paris, Odile Jacob.

Engel, P. 2003. "Le contenu de la perception est-il conceptuel ?" in *Philosophies de la perception. Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives*, éd. par J. Bouveresse et J.-J. Rosat, Paris, Odile Jacob.

Kulstad, M. 1991. *Leibniz on Apperception, Consciousness, and Reflection*, München, Philosophia.

Malebranche, N. 1991. *Recherche de la vérité*, Paris, Éditions Galerie de la Sorbonne.

Mc Dowell, J. 1996. *Mind and World. With a New Introduction*, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Sellars, W. 1956. *Empiricism and the Philosophy of Mind, Minnesota Studies in the Philosophy of Science*, vol. I, ed. by H. Feigl and M. Scriven, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Evelyn Vargas
Universidad Nacional de La Plata
vargaset@yahoo.com.ar
ORCID: 0000-0001-9124-6046